



Aéroclub de Saint-Rémy les Alpilles

Cher(e) ami(e) vélivole,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire de votre association qui se déroulera **le samedi 2 Février 2019 à partir de 9h30 à l'aéro-club.**

L'ordre du jour sera :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Questions diverses
- Renouvellement des membres sortants du conseil d'administration.

Nous souhaitons que des membres de l'aéro-club se portent candidat à l'élection en vue du renouvellement du conseil d'administration. Ils doivent faire parvenir leur demande de candidature à l'aéro-club au plus tard le vendredi 25 Janvier 2019.

Si vous ne pouvez pas être présent et pour le bon déroulement de l'assemblée, il est important de donner une procuration à une personne de votre choix, pour qu'elle puisse voter à votre place, en lui remettant le coupon de procuration ci-dessous, qu'elle présentera au moment du vote.

Pour pouvoir voter, il faut être membre de l'association depuis au moins un an et être à jour de sa cotisation 2019 (**compléter et retourner la fiche renseignements membre 2019 ci-joint pour tout renouvellement d'inscription**).

A l'issue de l'assemblée, un repas sera organisé dans les locaux de l'aéro-club. Prix : 12€ par personne. Nous vous invitons à venir partager ce moment de convivialité. Afin de faciliter l'organisation, merci de vous inscrire au repas sous ClickNGlide.

Comptant sur votre présence, je vous adresse mes meilleures salutations vélivoles.

Le Président, Thomas Descatoire

--✂-----

PROCURATION POUR LE VOTE DU 2 FEVRIER 2019

(coupon à remettre à la personne de votre choix ou à l'aéro-club)

Mme, Mr

déclare donner procuration à :pour le vote du 2 Février 2019.

Date : Signature :

--✂-----

CANDIDATURE A L'ELECTION POUR LE RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS du C.A.

(coupon à faire parvenir à l'aéro-club au plus tard le **25 Janvier 2019**)

Mme, Mr

déclare être candidat à l'élection pour le renouvellement des membres sortants du C.A. du 2 Février 2019.

Date : Signature :